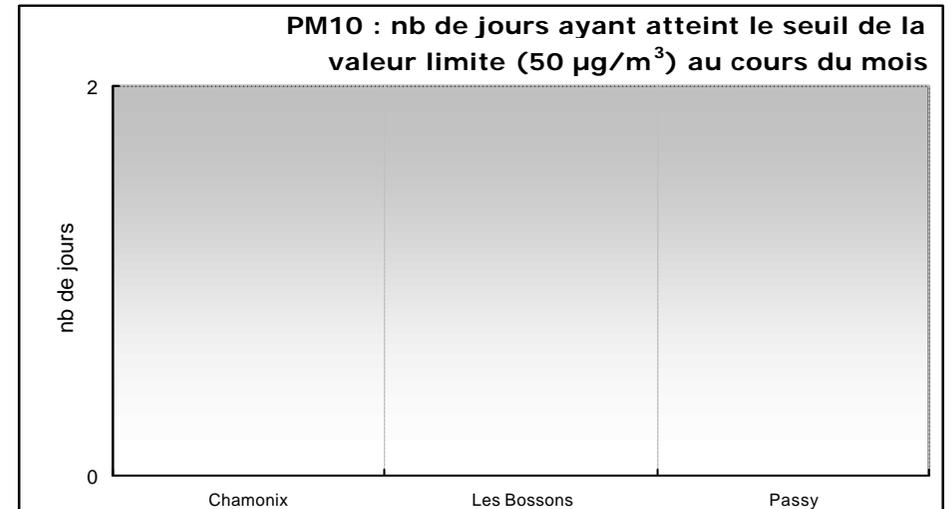
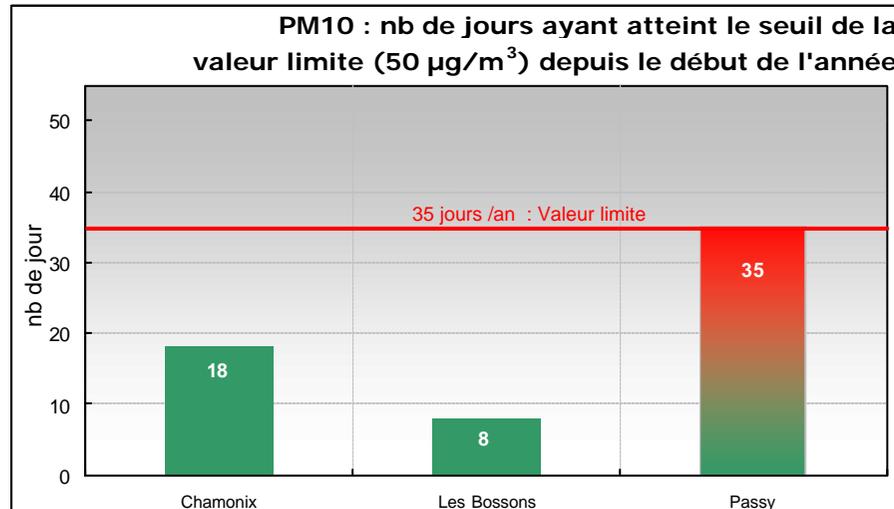
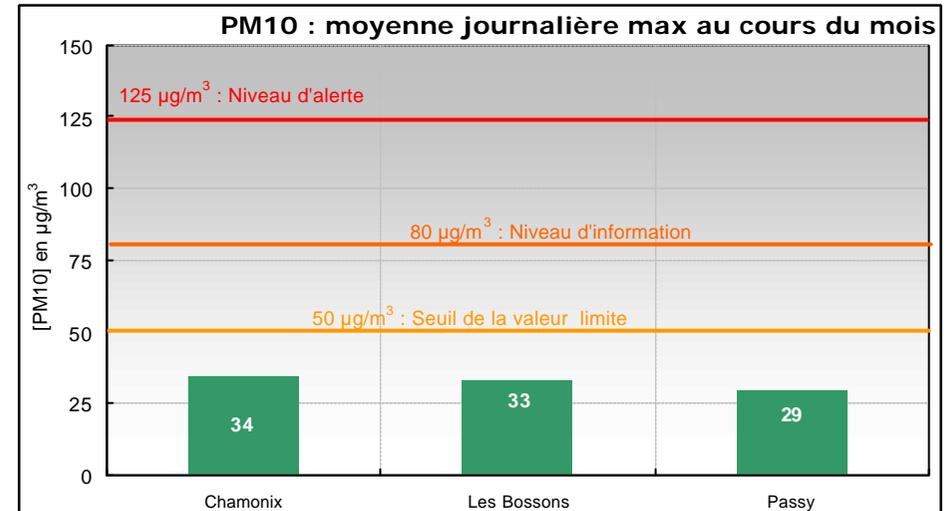
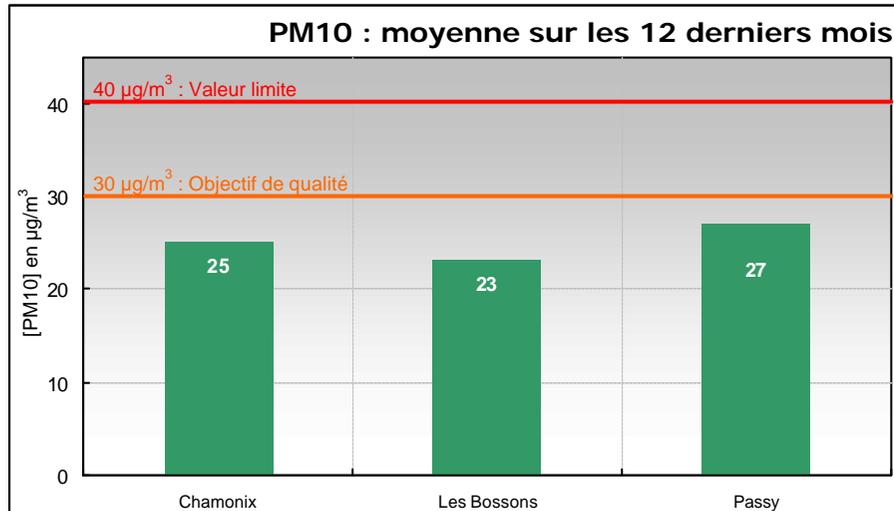




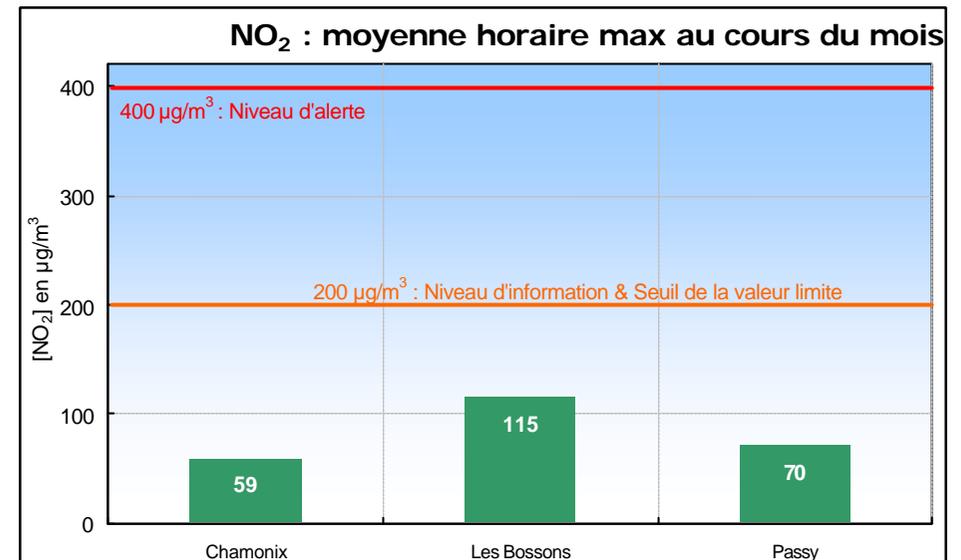
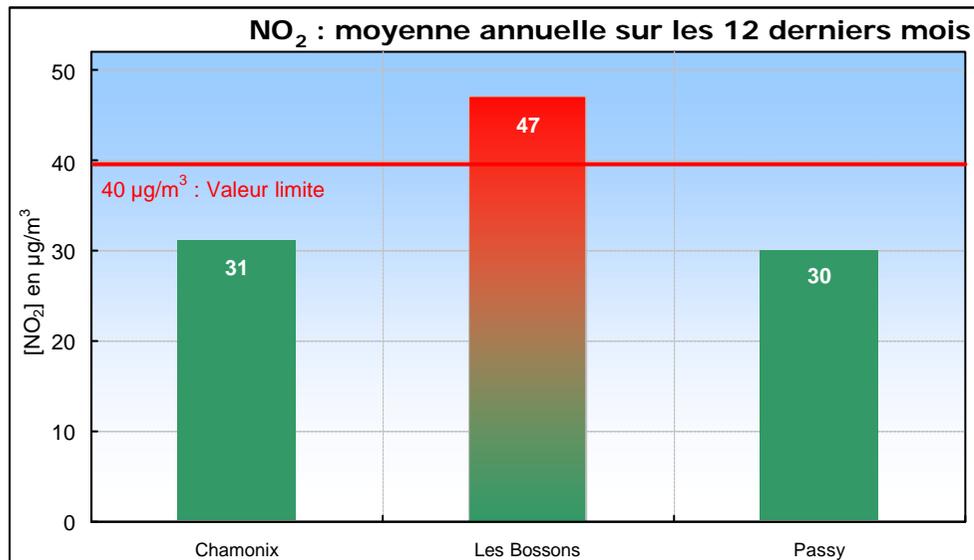
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Juillet 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Les polluants primaires ont pris des vacances au mois de Juillet ! Les conditions estivales ayant favorisé la dispersion des polluants, les niveaux relevés ont été relativement faibles. Aucun dépassement réglementaire n'a été constaté en Pays du Mont-Blanc ce mois-ci.

Les concentrations de dioxyde d'azote sont restées très en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite a été dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais les valeurs sont bien en dessous à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées constantes sur les 12 derniers mois sur l'ensemble des stations. L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont diminué sur les 3 stations (maximum à 34 µg/m³ en juillet contre 41 µg/m³ en juin).

Aucun dépassement du seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 n'a été constaté ce mois-ci, le nombre de dépassements depuis le 1^{er} janvier est donc inchangé. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.

Erratum : depuis le 1^{er} janvier 2010, la valeur limite annuelle pour le NO₂ est de 40µg/m³ (cette valeur n'est donc plus un objectif de qualité). Les bilans de janvier à juin font donc état d'un dépassement de la valeur limite aux Bossons.